

Les méthodes d'évaluation de la recherche publique agronomique sous le regard du comité d'éthique Inra-Cirad

13 juin 2016

Le comité d'éthique consultatif commun au Cirad et à l'Inra a publié récemment son avis sur les enjeux éthiques liés à l'évaluation des impacts de la recherche agronomique. Comme souvent en évaluation, il existe plus d'une méthode pour estimer les impacts d'une action. En l'occurrence, les deux organismes n'ont pas fait les mêmes choix. Le Cirad, dont les travaux concernent plus directement des pays tiers, a choisi une méthode relativement participative : le programme ImpresS (*Impact of research in the south*) associe des partenaires du Sud, tant pour l'élaboration de la méthode que pour les étapes de collecte, mesure et validation des résultats de l'évaluation. L'Inra, de son côté, utilise deux méthodes, l'« analyse des impacts de la recherche publique agronomique » (Asirpa) et les calculs de rentabilité interne de la recherche.

Le comité ne remet pas en question ces choix, mais propose des pistes d'amélioration pour que ces méthodes permettent réellement de favoriser la production de connaissances répondant à des défis économiques et sociaux. L'un des principes forts de cet avis est qu'il ne faut pas séparer la recherche comme production de connaissances de ses effets sur le monde, les hommes et la société. Deux exemples illustrent ce propos : les impacts de la spécialisation en grandes cultures dans le bassin de la Seine, et les algues vertes et le « modèle agricole breton ». Dans les deux cas, les innovations technologiques déjà anciennes ayant présidé à ces évolutions ne devraient être évaluées qu'à l'aune des résultats socio-économiques des exploitations agricoles concernées.

Pour le comité d'éthique, évaluer la recherche publique implique l'expression d'un jugement ou d'une vision de ce qu'est la responsabilité sociale et environnementale. De ce fait, il « prône la mise en œuvre de l'exercice dans un cadre pluridisciplinaire, dans une démarche d'expertise participative et dans une logique d'enrichissement pour l'ensemble des parties ». Il recommande ainsi une plus grande explication des principes déontologiques et éthiques aux équipes de recherche, ainsi que la création d'ateliers de travail sur les méthodes d'évaluation au sein des alliances nationales de recherche (AllEnvi, Athéna, Aviesan, Ancre, Allistène).

Gaétane Potard-Hay, Centre d'études et de prospective

Source : [Inra](#)